Le Mirevalais

#24 | Juillet > Septembre 2020

Magazine d'informations municipales

Un nouveau mandat s'ouvre :
L'avenir se conjugue au présent

GRAND PROJET

La Ville entame les démarches afin d'intégrer le dispositif Bourg-Centre

CITOYENNETÉ

Découvrez visages et délégations des élu·e·s pour le mandat

ENFANCE / JEUNESSE

Le service jeunesse Mirevalais au cœur de l'accueil de loisirs

VILLE DE MIREVAL
LES PORTES DU MUSCAT, ENTRE MER & GARRIGUE

Christophe Durand
Maire de Mireval
9e Vice-Président de Sète Agglopôle Méditerranée

EDITO#24

Déconfiné, je reste prudent

"Déconfiné, je reste prudent" tel est le message que vous pouvez voir sur les panneaux d'entrée de notre commune. Cette devise, je vous demande de bien la respecter, la prudence doit rester de mise, nous devons continuer à faire attention à tous nos gestes. C'est d'ailleurs dans cette optique que nous avons fait le choix de ne prévoir aucune manifestation festive pouvant regrouper des centaines de personnes durant toute la période estivale. Nous suivons de près l'évolution de la situation sanitaire et réfléchissons aux différentes options possibles pour les événements de fin d'année. A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles.

Je profite de cet éditorial pour, une nouvelle fois, remercier toutes les personnes qui ont apporté leur soutien, leur aide en cette période de crise sanitaire. Un grand merci aux élus.e.s sortant.e.s et aux élu.e.s de la nouvelle équipe pour avoir œuvré ensemble pendant cette période transitoire d'attente de validation des résultats des élections.

Et puisque j'en suis à parler élections, je peux vous dire qu'avec ma nouvelle équipe, nous sommes fiers de repartir avec vous pour les six années à venir. Nous sommes en place, au travail sur de gros dossiers tels que notre candidature au programme Bourg Centre. Merci de nous avoir fait confiance, nous ne vous décevrons pas.

Je tiens à vous souhaiter d'excellentes vacances. Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Bel été.

Votre maire

Retrouvez-nous
sur notre site
www.ville-mireval.fr

Suivez-nous
sur Facebook
@Mireval34110

Directeur de la publication
Christophe Durand
Rédacteur en chef
Damien Daurès
Conception graphique
Damien Daurès
Comité de rédaction
Christophe Durand, Damien Daurès, Manuela Amiard, Nathalie Asselin, Christelle Brooks, Catherine Saint-Ellier, Rodolphe Hermet

COVID-19 : DES CICATRICES SUR LA VILLE

Alors que le pays tout entier se figeait presque entièrement le 18 mars dernier, un vrai casse-tête se mettait en place pour les municipalités : la gestion au quotidien d'une situation totalement inédite. Vie économique, enfance & jeunesse, administration, culture ou festivités… la pandémie laisse des traces à tous les niveaux.

Enfance / Jeunesse

Contre l'avis du conseil sanitaire, le gouvernement avait décidé, sans concertation préalable, de la réouverture des écoles au 12 mai. Prise au sommet de l'État, cette décision fût lourde de conséquence pour l'ensemble des collectivités. En effet, si les enfants sont pris en charge par l'Éducation Nationale pendant les heures d'enseignement, c'est à la municipalité que revient cette responsabilité lors du temps périscolaire *(matin, temps méridien, soir)*. D'importants moyens humains et matériels ont ainsi été déployés chaque jour au sein du groupe scolaire Charles-Prieur. En accord avec les directrices des écoles maternelles et élémentaires, Christophe Durand, maire de Mireval prenait la décision de reporter l'ouverture de l'école au lundi 18 mai. Un protocole lourd et quasiment inapplicable qui volera presque totalement en éclat à peine un mois plus tard, lorsque le Président Macron décide un retour à l'école obligatoire dès le 22 juin pour 2 semaines de classe…

Vie économique

Après les écoles fermées, c'est le tissu économique qui sera lourdement impacté par les mesures de confinement. À Mireval, la plupart des enseignes tombent le rideau, sauf les commerces du centre *(Boulangeries, boucherie, pharmacie, épicerie, bureau de tabac)*, qui adapteront toutefois leurs horaires à la situation. Avec l'envie d'accompagner les acteurs de la vie économique locale, la Ville obtient des services de la préfecture une dérogation pour maintenir les marchés de plein air du mardi et du vendredi.

Enfin, pour prévenir les cessations d'activité, l'État et les régions ont mis en place un fonds de solidarité doté d'1,7M€. En complément, la Région Occitanie a lancé un "*Fonds de solidarité exceptionnel*" et Sète Agglopôle créé un "*fonds d'urgence*" pour l'économie locale.

Services municipaux

Si l'accueil physique est resté fermé à l'hôtel de ville, tout au long de la période de confinement, l'ensemble des services est resté en activité. Le personnel administratif a mené l'ensemble de ses missions en télétravail alors que du côté les services techniques ont assuré une astreinte tous les matins, se chargeant du nettoyage des rues, des travaux urgents, du ramassage des encombrants ainsi que de l'entretien des espaces verts. Les agents de Police Municipale ont également été très sollicités tout au long de la crise sanitaire.

Le service Enfance Jeunesse Mirevalais tout en tournant au ralenti a contribué, avec le personnel de l'éducation nationale à l'accueil des enfants des personnels de santé et de sécurité.

Il est à noter les efforts déployés par la Ville pour que le bureau de la Poste de Mireval, lien nécessaire entre les Hommes, puisse rapidement rouvrir au public 2 matinées par semaine.

Vie culturelle, associative et festive

Alors que la saison culturelle battait son plein du coté du Centre Culturel Léo Malet, les programmations ont dû se mettre en sommeil le temps de retrouver un contexte sanitaire plus favorable. Longtemps fermés au public, les équipements municipaux rouvrent partiellement, toujours dans le respect des gestes barrière et des règles de distanciation physiques.

C'est la mort dans l'âme que la Ville, par principe de précaution, a dû renoncer à l'ensemble de ses animations estivales. Alors que le programme de l'été était dans les tuyaux, l'ampleur de la crise sanitaire et la volonté de ne prendre aucun risque sanitaire pour les administrés ont eu raison d'une nouvelle saison de festivités.

Tout comme les fêtes, la culture reviendra bien à Mireval, au cœur du centre Culturel Léo Malet, comme en dehors des murs de celui-ci. La Ville prépare la rentrée avec une nouvelle saison culturelle à proposer à tous les Mirevalais. Car en ces temps de doute, le monde culturel ne doit pas être sacrifié, et les émotions doivent encore descendre des gradins du Centre Culturel.

Les associations ne seront certainement pas oubliées par la Ville. Si nombre d'entre elles ont dû renoncer à leurs activités de fin de saison et à leurs évènements, une journée des associations devrait tout de même voir le jour en septembre.

Et maintenant ?

La crise sanitaire n'est pas encore derrière nous. Après une période de relâchement, le port du masque est à présent obligatoire dans tous les lieux publics clos et les gestes barrières, tout comme les mesures de distanciation physique, sont plus que jamais d'actualité.

Il va de soit que les cicatrices laissées par la pandémie seront longtemps palpables. Dans pareille circonstance, la Ville de Mireval remercie ses commerçants, ses bénévoles, ainsi que tous ceux qui ont su faire en sorte que la vie continue de plus belle ! ●

CONTRAT BOURG-CENTRE : LA VILLE FAIT ACTE DE CANDIDATURE

Proposition centrale de la nouvelle majorité municipale, le processus de candidature en vue de la signature d'un contrat Bourg-Centre avec la Région Occitanie est déjà sur les rails. L'acte de pré-candidature, approuvé par Sète Agglopôle Méditerranée, est maintenant en attente d'approbation sur le bureau de la Présidente Carole Delga. Mais qu'est-ce qu'un contrat Bourg-Centre, et en quoi peut-il être utile pour la Ville de Mireval ? Voilà quelques éléments de réponses.

Comme de nombreuses communes péri-urbaines, la ville de Mireval, a aujourd'hui besoin d'agir pour conserver l'attractivité de son territoire tout en valorisant son cadre de vie, le logement, les espaces publics, ou encore son patrimoine…

Pour agir durablement sur son développement économique, la ville doit également être en capacité d'apporter des réponses adaptées aux nouveaux besoins des entreprises en matière infrastructures ou de moyens de communication.

De par son rôle de chef de file dans le domaine de l'aménagement du territoire et plus particulièrement dans le cadre de ses politiques contractuelles territoriales, la Région Occitanie renforce son soutien en faveur des investissements publics locaux en agissant notamment pour renforcer l'attractivité et le développement des "*Bourgs Centres*".

Cette nouvelle politique *(qui s'inscrit dans les Contrats de plan État-Région)* vise à accompagner des villes comme Mireval dans l'élaboration et la mise en oeuvre pluriannuelle d'un "*projet global de valorisation et de développement*".

Se transformer durablement

Comme la plupart des petites villes périphériques, touchées par les mêmes difficultés, notre village a besoin de se régénérer, de se moderniser et de se transformer durablement pour rester battant. Si nombre de nos équipements sont indispensables aux personnes d'ici, certains, sont désormais obsolètes, comme le poste de Police municipale ou le local des services techniques. D'autres, victimes de leur succès, sont sous-dimensionnés, voire inexistants, comme un vrai lieu de rencontre pour la jeunesse mirevalaise ou encore un véritable espace adapté aux besoins du Service Enfance Jeunesse afin d'accueillir les enfants sur le temps périscolaire et extrascolaire.

S'inscrire dans la démarche "Bourg-Centre", c'est également donner à la Ville de Mireval les moyens de créer enfin de vraies possibilités de stationnement à proximité immédiate du centre *(et du groupe scolaire)* en repensant intégralement l'esplanade Louis Huillet. Mais c'est aussi la possibilité de restructurer totalement l'avenue de Maupas en temps qu'un des axes majeurs du village et créer un plan de cheminement doux pour apaiser les déplacements et accroître la sécurité de tous.

De nouvelles perspectives

Depuis 2014, la Ville a déjà mené de nombreuses actions pour se donner plus de souffle. Aujourd'hui, elle poursuit avec un projet d'envergure qui ouvre de nouvelles perspectives.

Pour améliorer la qualité des espaces publics, rénover l'habitat, développer l'offre d'équipements publics, requalifier la voirie pour une meilleure accessibilité et une circulation plus douce et mieux partagée, préserver le patrimoine naturel

BOURGS-CENTRES ?

La présence de Bourgs-Centres dynamiques et attractifs est un gage de qualité de vie, de cohésion sociale et de développement économique. Ils constituent des pôles essentiels à l'attractivité de leur bassin de vie et participent à l'équilibre des territoires.

Ces Bourgs-Centres jouent un rôle central; ils doivent répondre aux attentes des populations dans les domaines des services aux publics, de l'habitat, de la petite enfance, de la jeunesse, de la santé, de l'accès aux commerces, des équipements culturels, de loisirs, sportifs,...

Une attention particulière est portée aux projets de revitalisation du commerce de proximité dans les bourgs-centres.

Aussi, la Région Occitanie accompagne ces Bourgs-Centres via un contrat, dans la définition et la mise en œuvre de leur "*Projet de développement et de valorisation*".

et architectural et favoriser l'attractivité des commerces de proximité, c'est une action d'envergure qui s'ouvre pour la Ville de Mireval. En faisant acte de candidature, elle souhaite s'inscrire dans une dynamique durable qui répond aux enjeux de notre époque et aux besoins des habitants et des usagers.

Ainsi, avec la Région Occitanie, le Département de l'Hérault, Sète agglopôle, l'État, et les moyens propres mobilisés, la Ville peut envisager sereinement l'avenir.

S'engager dans cette démarche, c'est se donner la possibilité toutes et tous ensemble de construire une ville utile et agréable, apaisée, ouverte et accueillante, dans un écrin riche d'un patrimoine architectural historique enfin valorisé. ●

J'ai fait de l'action territoriale une priorité, parce que je suis convaincue que la force de notre région vient de ses territoires et de leur potentiel. Ce potentiel doit être accompagné par la Région, pour que chaque territoire, chaque bassin de vie, participe et bénéficie de la dynamique régionale, en matière de qualité de vie, d'attractivité ou de développement économique. Avec nos contrats Territoriaux et Bourgs-Centres, nous faisons du sur-mesure pour les accompagner dans leur développement. Nous leur donnons toutes les chances de relever les défis de demain.

Carole Delga
Présidente de la Région Occitanie

Carole Delga, présidente de la Région Occitanie et Christophe Durand, maire de Mireval à l'occasion d'une rencontre de terrain en mars 2020 à Frontignan.

Étape #1
⇨ **Acte de pré-candidature** 90%

Avancement global
⇨ **Contrat Bourg-Centre** 10%

CANDIDATURE EN 3 ÉTAPES

Étape 1 : Acte de pré-candidature.

Les Communes et EPCI répondant aux critères de pré-sélection peuvent faire acte de candidature auprès de la Région Occitanie.

Étape 2 : Phase d'élaboration du projet.

Le cahier des charges de cette phase d'étude sera défini avec le concours des services de la Région et des partenaires souhaitant s'y associer.

Étape 3 : Signature du contrat

- Identification des priorités et des mesures thématiques appropriées dans les différents domaines du cadre de vie, de la qualification urbaine, de l'habitat, des équipements de services, de la mobilité ;
- Articulation du Projet Bourg-Centre avec la stratégie de développement du territoire;
- Programme opérationnel pluriannuel d'actions, spatialisé et phasé dans le temps ;

POUR LA SAISON ESTIVALE, L'OFFRE DE RESTAURATION S'ÉLARGIT

Depuis la mi-juin l'équipe municipale a décidé d'installer sur la place de la mairie des Food trucks. En effet, afin de diversifier l'offre de restauration à Mireval, l'installation de ces camions gourmands proposeront durant tout l'été quatre soirées par semaine avec quatre propositions culinaires différentes…

Dés 19h00 et jusqu'à 21h30 vous pourrez vous régaler.

Lundi : "Tonton Poulet"

Poulets rôtis Label rouge de l'Ardèche, jambonneau travers de porc, andouillettes et accompagnement : pommes de terre, oignons, poivrons.

Mercredi : "Mikamion"

Viandes savoureuses et tendres cuites à basse température ou grillées en direct dans des barbecues agrémentées de sauces maison et de légumes de saison : effiloché d'épaule de cochon fumé, ribs de bœufs.

Vendredi : "Go Fast"

Le Go Fast est un concept friterie, proposant des Burgers "*fait maison*" et frites fraîches "*double cuisson*" façon Friterie du Nord mais aussi des plats exotiques "*Tahitiens*" comme le poisson cru au lait de coco ou le Chao men, nouilles sautées aux légumes et viandes marinées à la polynésienne.

Dimanche : "Crispy Truck"

Vrais filets de poulet panés, Fish&Chips, wraps de poulets ou de poissons, Mozza Stik et Onion rings Hamburgers…et brasucade de moules, plateau d'huîtres *(sur commande)*.

LE BON PLAN ÉCO-RESPONSABLE

Lessive 100% naturelle & hypoallergenique pour 3 litres (coût 0,50 euros /litre)

Ingrédients

- 100g de copeaux de savon de Marseille à 72% ;
- 2 litres d'eau chaude ;
- 1 litre d'eau froide ;
- 3 cuillères à soupe de bicarbonate de soude ;
- Facultatif : 20 gouttes d'huile essentielle de Tea tree *(anti bactérienne, antivirale, antifongique, anti-inflammatoire)* ou de Lavande vraie *(antiseptique, apaisante, anti-inflammatoire).*

Recette

1. Râpez le savon de Marseille ;
2. Mettez les copeaux de savon dans une bassine ;
3. Faites chauffer 2 litres d'eau, versez dans la bassine et mélangez à l'aide d'une cuillère en bois ;
4. Incorporez le bicarbonate de soude à la préparation et mélangez ;
5. Laissez reposer pendant 24 heures. La lessive va se gélifier, c'est normal ;
6. Ajoutez 1 litre d'eau froide et mélangez ;
7. Mixez *(avec un mixeur plongeant)* l'ensemble jusqu'à obtenir un mélange homogène ;
8. Ajoutez l'huile essentielle ;
9. Versez votre lessive dans un bidon à l'aide d'un entonnoir ;
10. Agitez bien le bidon avant chaque utilisation pour homogénéiser la lessive ;
11. Mettez la même dose que pour une lessive industrielle non concentrée *(habituellement 1 bouchon)*.

VOTE DU BUDGET MUNICIPAL 2020 : MAINTENIR LE CAP MALGRÉ LA CRISE

En temps normal, un budget municipal se vote chaque année avant le 31 mars. Mais cette année, afin de faciliter le fonctionnement des collectivités territoriales, la loi ordinaire sur l'urgence sanitaire a permis de décaler au 31 juillet ce moment crucial de la vie municipale.

Chaque année, comme les 36 000 communes de France, la Ville de Mireval élabore et vote son budget avec l'impératif d'équilibrer recettes et dépenses, qu'il s'agisse d'investissement ou de fonctionnement.

Préparé avant les élections municipales et retravaillé au plus près des évènements pendant le confinement, ce budget 2020 a donc été porté par la nouvelle majorité en conseil municipal, et voté à l'unanimité, le 10 juillet dernier.

Fonctionnement et investissement confondu, le budget représente cette année près de 4,4 millions d'euros auxquels viennent s'ajouter les 745 000 euros du budget annexe du service enfance jeunesse mirevalais / SEJM.

Au total, la Ville dépense moins de 1 500€ par habitant pour offrir à tous ses administrés un haut niveau de service public. À noter que cette année encore, la Ville de Mireval a choisi de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux.

C'est également au cours du vote du budget que le conseil municipal se prononce sur les subventions que la ville affecte aux associations locales.

En cette année de crise sanitaire, de nombreuses associations ont dû se mettre en sommeil contraint et forcé, annulant fins de saison, rendez-vous festifs ou animations du village.

Afin de partager les efforts de solidarité et de satisfaire le plus grand nombre de demandes, la Ville a décidé exceptionnellement cette année de diminuer le volet évenementiel des subventions accordées aux associations qui n'ont pas eu de frais suite à l'annulation de leurs manifestations. À noter que les associations des écoles n'ont pas vu leurs subventions diminuer

Il va de soi que ces subventions seront recalculées en vue du budget 2021 afin que les associations qui font vivre le village au quotidien puissent continuer leurs activités dans les meilleures conditions qu'il soit. ●

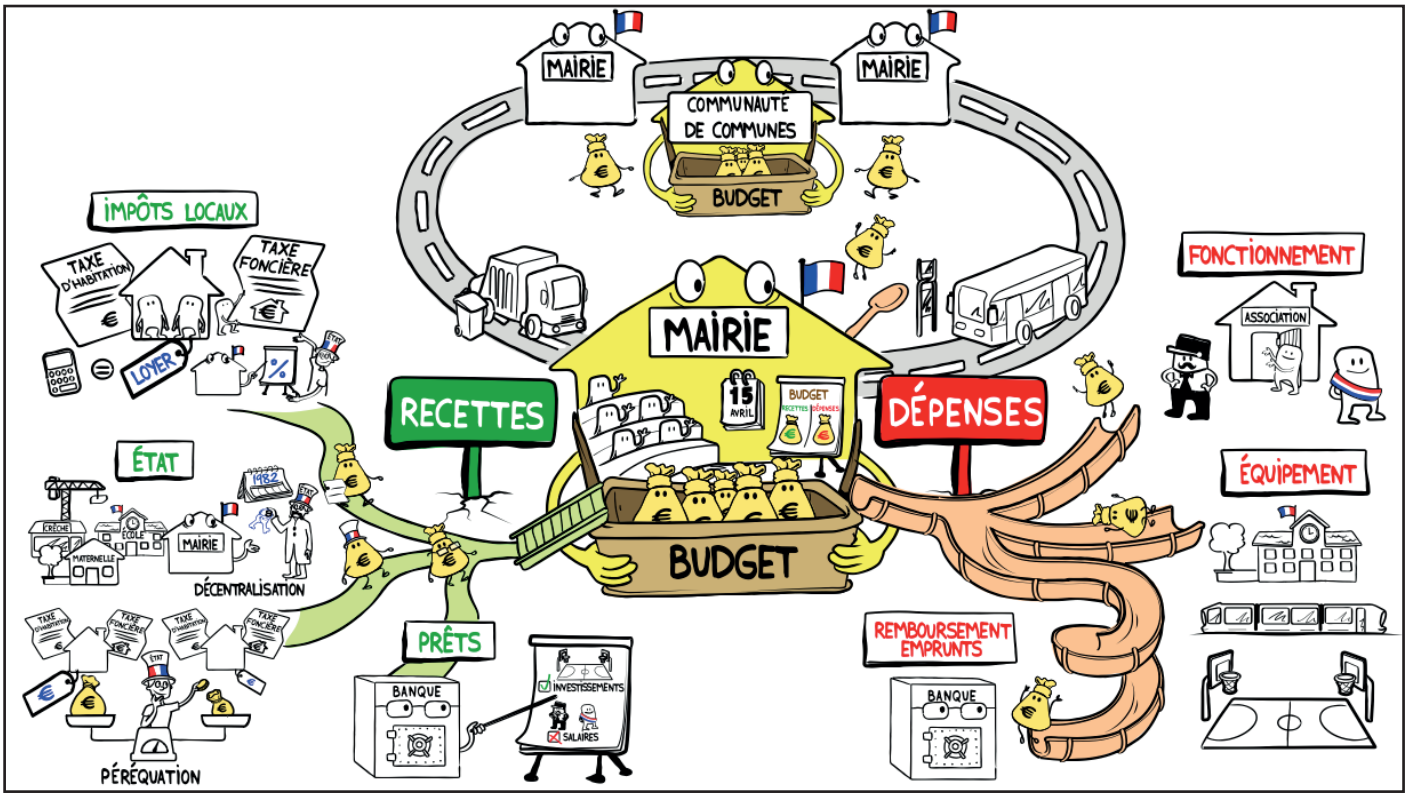

IMPASSE DE LA GARDELLE : PREMIER CHANTIER D'UNE NOUVELLE ÈRE

Située le long de la voie ferrée, du côté des résidences de La Devinière, l'impasse de la Gardelle n'avait jamais été revêtue. Au fil des ans ce chemin en "tout venant" s'était très fortement dégradé. La Ville a donc décidé de le refaire.

Depuis 2019 la commune dispose d'un Marché à Bon de Commande (MABC), issu d'un Appel d'Offre Public ayant mis en concurrence les différentes entreprises de Travaux Publics du département.

L'entreprise adjudicataire la "*mieux disante*" (*c'est-à-dire celle qui associe meilleurs critères prix et meilleures références techniques)*, fut la société EUROVIA.

Ce marché fonctionne à l'aide d'un "*bordereau de prix*", c'est un listing qui comporte un panel de plusieurs centaines de prestations de travaux de voiries *(par exemple : "travaux de terrassement de 0 à 50 m3", "réalisation de revêtement en enrobés", "fourniture et pose de bordures de trottoirs type T2",…)*, ces prestations sont associées à des Prix Unitaires que chaque entreprise était tenue de renseigner *(un de nos critères de choix de l'entreprise)*.

Ce "*bordereau de prix*" nous permet donc de travailler avec l'entreprise sélectionnée sans avoir à lancer un Appel d'Offre pour chaque nouveau projet, et ainsi ne pas perdre un temps infini.

Le premier de nos projets fut donc de refaire la structure de chaussée de l'impasse La Gardelle. Les prestations réalisées furent le terrassement pour la nouvelle structure, la mise en place de Grave Non Traitée 0/31.5, la création de nouvelles pentes pour l'écoulement de l'eau de ruissellement, et la réalisation d'un revêtement type Tricouche *(trois couches de gravillons prisent en sandwich entre 3 couches d'émulsion de Bitume)*.

ENEDIS en profita auparavant pour refaire une partie du réseau électrique souterrain.

Ce premier chantier de l'ère MABC fut concluant et réalisé de façon très professionnelle. ●

Maitre d'Ouvrage : Ville de Mireval
Surface de voirie : 600 m²
Montant des travaux : 34 418 € TTC

TROTINETTES ÉLECTRIQUES : LA LÉGISLATION ÉVOLUE

Les engins de déplacement motorisés (trottinettes électriques entre autres) sont interdits sur les trottoirs et aux enfants de moins de 12 ans. De plus, il est interdit de transporter un passager à bord de ces véhicules.

Depuis le 1er juillet, ces engins doivent être équipés d'un système de freinage, d'un avertisseur sonore, de feux *(avant et arrière)* et de dispositifs réfléchissants arrières et latéraux.

La souscription d'une extension d'une assurance responsabilité civile est obligatoire. Ne pas en avoir constitue un délit.

Il en va de la sécurité de tous de ne pas oublier que ces engins motorisés sont soumis au code de la route et que leurs utilisateurs doivent notamment respecter les "*stop*", les feux tricolores et les "*sens interdits*".

La Police Municipale reste à la disposition de l'ensemble des administrés pour répondre à toutes les interrogations. ●

RÉSIDENCES DU CLOS SAMUEL : UN CHANTIER EN CŒUR DE VILLE

Depuis quelques semaines vous pouvez apercevoir au 3 rue de la République une énorme grue de chantier. Compte tenu du caractère imposant de ce matériel nous avons voulu vous apporter un éclairage sur ce chantier réalisé par un promoteur privé.

Ce projet a reçu l'acceptation de son permis de construire en fin d'année dernière. Les travaux ont débutés avec un peu de retard juste après le déconfinement.

Ce contretemps dû à l'épidémie de Covid-19 a créé des contraintes supplémentaires qui ont obligé le personnel de chantier à avoir des surfaces de cantonnement plus grandes *(distanciations de rigueur à l'intérieur des bungalows de chantier…)* et de ce fait il a été demandé à la mairie d'utiliser une partie du domaine public. La municipalité n'eut pas d'autre alternative que de fermer cette portion de rue au public *(piétons et voitures)* afin de maintenir un niveau de sécurité suffisant *(passage des ouvriers, noria de camions toupies béton, …)*.

Quelques modifications de circulations sont donc apparues à proximité de ce chantier *(rue de la République barrée avec stationnement interdit, inversion de sens de circulation voitures devant la boucherie pour pouvoir accéder à la rue Sadi Carnot,…)*.

A l'heure actuelle nous ne sommes pas en mesure de vous donner la date de fin de chantier, mais nous ne manquerons pas de vous tenir informés dans les prochains numéros de ce bulletin.

De la même manière actuellement, 3 à 4 projets privés de constructions d'ensembles de maisons sont à l'étude sur le village, les permis de construire n'étant pas déposés pour certains et en cours d'instruction pour d'autres, nous ne pouvons vous les dévoiler, mais dès que ceux-ci seront officiellement autorisés *(ou pas ?)* vous aurez un aperçu de ces constructions que nous souhaitons raisonnées, d'une architecture traditionnelle, esthétique, et à la taille de notre village. ●

LA CIRCULATION IMPACTÉE

Un chantier de cette taille en cœur de Ville est une chose plutôt rare à Mireval. La circulation a donc dûe s'adapter à certaines contraintes.

La rue de la République est totalement fermée à la circulation et au stationnement.

Une déviation est mise en place pour les usagers via l'avenue de Verdun, la rue des Mugues et l'Avenue Jules Ferry. ●

LA POLICE MUNICIPALE VEILLE PENDANT VOS VACANCES !

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la police municipale de Mireval de surveiller votre domicile. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages).

Pour bénéficier du service, vous devez vous rendre à la police municipale *(place Jacques le Conquérant)* au moins 2 jours avant votre départ.

Vous pouvez remplir le formulaire sur place à la police municipale, également disponible en ligne et l'imprimer

À savoir : si vous modifiez les dates de vos vacances ou si vous revenez plus tôt que prévu de vos vacances, prévenez le commissariat ou la gendarmerie. ●

POSTE DE POLICE MUNICIPALE

Lundi : 8h00 > 12h00 // 13h00 > 17h00
Mardi : 8h00 > 12h00 // 13h00 > 17h00
Mercredi : 8h00 > 12h00
Jeudi : 8h00 > 12h00 // 13h00 > 17h00
Vendredi : 8h00 > 12h00 // 13h00 > 16h00

Tél. : 04.67.18.62.95 ou 06 22.42.87.19

MISE EN CONFORMITÉ DÉFIBRILLATEURS

Sept défibrillateurs ont été installés sur notre commune, de façon à être en conformité avec la règlementation qui va évoluer au 1er Janvier 2021.

- Mairie *(remplacement de celui devenu obsolète) ;*
- Groupe scolaire *(côté maternelle) ;*
- Police municipale *(Place Jacques le Conquérant) ;*
- Foyer des campagnes *(av. de Verdun)* ;
- Centre Culturel Léo Malet (Esplanade Simone Veil) ;
- Complexe sportif Nestor Combin (av. de Verdun)
- Salle des sports *(rue des Amouriès)*

Des formations ont été dispensées au personnel ainsi qu'à certains membres des clubs ou associations. ●

STATIONNEMENT EN CŒUR DE VILLE : PENSEZ À L'ESPLANADE L. HUILLET

La Ville rappelle que l'Esplanade Louis Huillet offre une cinquantaine de places de parking gratuites et ombragées.

Situé à proximité de la cave coopérative et à même pas 5 minutes à pied du centre du village et des commerces, vous pouvez y stationner librement en évitant la contrainte de la limitation à 30 minutes des zones bleues, laquelle vous expose à une amende pour dépassement de la durée ou d'oubli du disque de stationnement.

Il est également rappelé que l'accès à cet espace de stationnement doit impérativement s'effectuer par l'entrée située sur le chemin du Moulinas et que la sortie s'effectue par l'avenue de Verdun, derrière le local du comité des fêtes, côté cave coopérative. ●

POUR RÉDUIRE LES RISQUES : DEBROUSSAILLEMENT OBLIGATOIRE

Le débroussaillement vous protège, ainsi que votre construction, en garantissant une rupture du combustible végétal qui favorise une baisse de la puissance du feu et permet ainsi une sécurité accrue.

Le débroussaillement ralentit la progression du feu en le transformant en un simple feu courant. Il diminue sa puissance, donc les émissions de chaleur et de gaz et évite que les flammes n'atteignent des parties inflammables des constructions. Enfin, le débroussaillement permet le confinement des occupants des constructions et habitations en dur et améliore la sécurité des services d'incendie et de secours lors de leur intervention.

Le débroussaillement est une obligation de l'article L131-10 du Code forestier qui le définit comme l'ensemble des opérations de réduction des combustibles végétaux de toute nature dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies. Ces opérations assurent une rupture suffisante de la continuité du couvert végétal. Elles peuvent comprendre l'élagage des sujets maintenus et l'élimination des rémanents de coupes.

Le représentant de l'État dans le département arrête les modalités de mise en œuvre du débroussaillement selon la nature des risques.

OBLIGATION LÉGALE CONTRE LES INCENDIES

Pour prévenir les incendies de forêt : le débroussaillement est un devoir et une obligation pour les propriétaires qui doivent débroussailler et maintenir en état toute l'année les terrains soumis aux obligations légales de débroussaillement dont ils ont la charge.

Le débroussaillement concerne toute propriété située dans les bois, forêts, landes, maquis, garrigues, plantations forestières et reboisements, et à moins de 200 mètres de celles-ci : ce sont les zones exposées.

L'article 32 de la loi d'orientation sur la forêt du 9 Juillet 2011 définit le débroussaillement obligatoire comme "*les opérations dont l'objectif est de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies par la réduction des combustibles végétaux, en garantissant la continuité du couvert végétal*"

En règle générale, le débroussaillement doit être réalisé sur une profondeur de 50 mètres autour des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature ainsi que sur 5 mètres de part et d'autre des voies d'accès privées ou publiques. ●

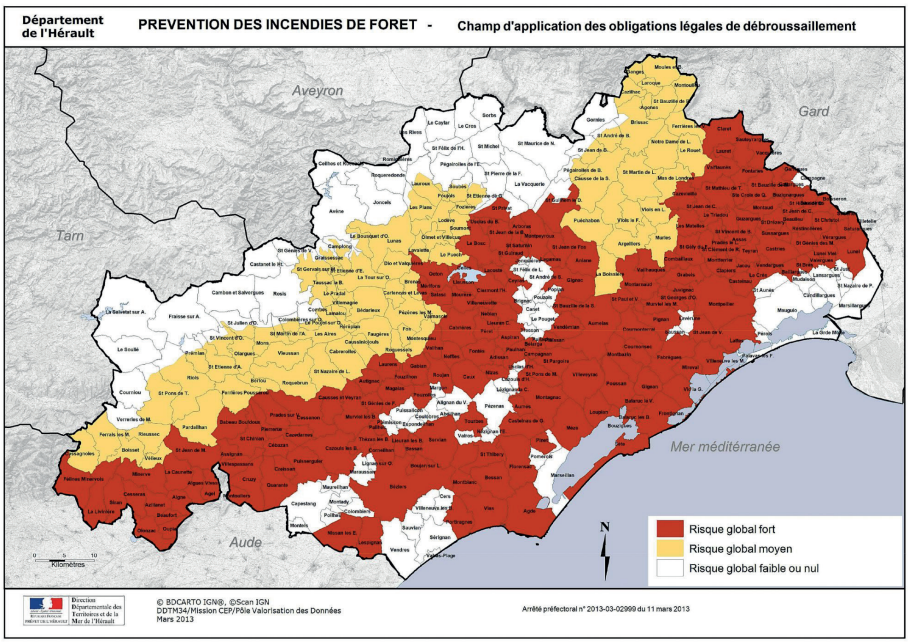

POUR EN SAVOIR +

- **Direction Départementale des territoires et de la mer de l'Hérault :** 04 34 46 60 53
- **Site internet de la Préfecture de l'Hérault :** http://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-durable/Foret/Prevention-des-forets-contre-les-incendies/Reglementation-debroussaillement

2020 > 2026 : VO

Christophe DURAND

Maire de Mireval

9e Vice-Président de Sète Agglopôle Méditerranée

VILLE DE MIREVAL

LES PORTES DU MUSCAT, ENTRE MER & GARDIOLE

Élus de la majorité

Liste "Mireval Terre d'Avenir"

Richard DESCOUX

1er adjoint
Délégué aux finances & à l'administration générale

Nathalie ASSELIN

Adjointe déléguée à l'égalité des chances, aux affaires scolaires, à l'enfance, à la jeunesse et à la démocratie participative

Christelle BROOKS

Conseillère municipale déléguée à la démocratie participative et citoyenne.

Damien DAURÈS

Conseiller municipal délégué à la communication, au patrimoine & aux cérémonies.

Sylvain PALHIÈS

Conseiller municipal.

Dominique PERPINA

Conseillère municipale.

Sandra RAMBEAU

Conseillère municipale déléguée aux marchés publics, aux affaires générales et au développement urbain.

OTRE CONSEIL MUNICIPAL

Jacques DALBIN
Adjoint délégué au cadre de vie, aux services municipaux et à la transition écologique.

Céline BOURELLY
Adjointe déléguée à l'attractivité territoriale, aux sports & associations, à la politique culturelle, aux festivités, au patrimoine et aux commerces

Jean-Pierre DEMOLLIÈRE
Adjoint délégué au développement urbain.

Catherine SAINT-ELLIER
Adjointe déléguée aux actions sociales.
Vice-Présidente du CCAS

Manuela AMIARD
Conseillère municipale déléguée aux sports & aux associations.

Marie-Chantal EBEL
Conseillère municipale.

Christiane ESCUDIER
Conseillère municipale déléguée aux solidarités.

Dominique GRANIER
Conseiller municipal délégué à la transition écologique.

Gilles GUY
Conseiller municipal.

Rodolphe HERMET
Conseiller municipal délégué à la politique culturelle.

Élus de la minorité

Liste "Unir Mireval"

Robert ANDRÉ
Conseiller municipal.

Marie-Françoise RIBO COIMBRA
Conseillère municipale

Georges ROUJAS
Conseiller municipal.

Martine ASSENCIO
Conseillère municipale.

Jean-François FOULQUIER
Conseiller municipal.

Élus de la majorité | Liste "Mireval Terre d'Avenir"

Il est des années que nous n'oublierons pas...

Alors qu'au mois de janvier les traditionnelles cérémonies des vœux se déroulaient avec la retenue d'une année d'élection municipale, notre village connaissait un début de campagne électorale dont la violence envers la municipalité sortante fût indigne d'une équipe prétendant gérer les affaires de la Ville. Puis, à la veille du 1er tour, la France toute entière basculait dans une situation totalement inédite. À Mireval, malgré la situation sanitaire, ce sont plus de 56% des électeurs qui se sont déplacés, le 15 mars, pour donner à Christophe Durand et à son équipe Mireval Terre d'Avenir un nouveau mandat de 6 ans.

Pourtant, cette nouvelle équipe municipale se sera pas immédiatement installée. À peine les résultats prononcés, la pandémie de Coronavirus s'est mise à tout bousculer, du petit village jusqu'à la planète entière. Et du côté de la Ville de Mireval, les élu·e·s de la majorité sortante ont su accompagner les citoyens, les associations, les bénévoles et les commerçants pour traverser ensemble cette épreuve et préserver l'idée du bien vivre à Mireval.

Dans l'ombre d'une légitimité acquise dans les urnes, les nouveaux élu·e·s de Mireval Terre d'Avenir ont su s'investir dès les premiers jours du confinement pour travailler au monde d'après. Un monde de demain pour l'ensemble des Mirevalais, ou la transition écologique aurait toute sa place aux côtés de déplacements apaisés et d'une solidarité retrouvée. Qu'il aurait alors été appréciable de pouvoir compter sur les opposants d'hier pour avancer ensemble. Hélas, au lieu de s'investir pour le bien commun, les élu·e·s de la minorité ont préféré jouer la carte procédurière, s'inquiétant visiblement plus de leur avenir d'élu·e·s que de celui des Mirevalais·e·s. C'est alors, qu'en pleine gestion de crise, un recours a été porté devant le tribunal administratif de Montpellier, contestant le résultat des élections municipales.

Sûre de ses forces, et de sa volonté de travailler pour tous, l'équipe Mireval Terre d'Avenir a su faire face à ces attaques, et c'est finalement le 23 mai dernier, soit plus de deux mois après l'élection municipale, que le nouveau conseil municipal a pu enfin se réunir pour la première fois. Un conseil municipal boycotté par l'équipe minoritaire, se privant de porter à l'assistance la voix des électeurs leur ayant fait confiance.

Oui, il est des années que nous n'oublierons pas. Et 2020 sera indéniablement de celles-là. Pourtant, l'espoir est de mise. Nous, élu·e·s de la liste Mireval Terre d'Avenir, nous relevons le défi du mandat qui nous attend avec envie et passion. Plus que les intérêts des uns ou des autres, nous veillerons toujours à ce que Mireval brille à travers l'ensemble du territoire, dans les difficultés comme dans les jours de fêtes que nous retrouverons bientôt.

Élus de la minorité | Liste "Unir Mireval"

Vacances d'été : l'ombre du "Covid-19"

Selon le dernier point épidémiologique complet (6 juillet 2020) sur le coronavirus en France, l'épidémie reste sous contrôle. Aucune reprise du Covid-19 n'est remarquée et le nombre d'hospitalisations et de décès continue à baisser, malgré la découverte en France d'environ 300 foyers d'infections scientifiquement appelés "*clusters*".

Qu'en sera-t-il lorsque vous lirez ces lignes ? En fait, nous n'en savons rien et personne ne peut aujourd'hui nous affirmer qu'une seconde vague ne va pas traverser notre pays. Peut-être serons- nous reconfinés par zone géographique où les foyers épidémiques se seront réactivés.

Déjà l'Espagne a décidé de reconfiner la catalogne et 200 000 personnes de la région de Lérida sont priées de rester chez elles, la circulation y est interrompue et contrôlée pour éviter les échanges avec le reste du monde. Les foyers infectieux redémarrent en Allemagne dans le Land très peuplé et industrialisé de Rhénanie du Nord-Westphalie. La Chine depuis quelques jours a reconfiné ses ressortissants domiciliés dans les quartiers de la ville de Pékin où 100 cas ont été découverts alors qu'elle venait de vivre plus de 50 jours sans nouvelle contamination.

Selon la presse internationale, la pandémie serait hors de contrôle aux États-Unis d'Amérique où les gouverneurs de certains États reconfinent et interdisent l'accès aux plages. L'Australie et le Portugal, un temps épargnés, organisent eux aussi le confinement de certaines de leurs grandes villes. Les autorités sanitaires Brésiliennes semblent aujourd'hui dépassées. Tout cela n'est pas rassurant.

L'arrivée sur nos côtes de nombreux touristes venus profiter de la mer, du soleil et d'un repos autant physique que psychologique doit nous inciter à respecter plus que jamais les gestes barrières. En l'absence de traitement spécifique, la meilleure des protections pour vous et pour vos proches est de respecter les mesures barrières et la distanciation physique. En complément, n'hésitez pas à porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.

Nous remercions très chaleureusement toutes et tous les bénévoles qui ont réalisé de très beaux masques en tissu permettant d'équiper en priorité les personnes âgées ou à risques avant que les masques "*départementaux*" ne soient distribués après que le déconfinement ait été prononcé.

Passez en famille et avec vos amis un bel été en restant prudentes et prudents.

REMISE DES CALCULATRICES AUX ÉLÈVES DE CM2

Le vendredi 26 juin à 18h dans la cours de l'école élémentaire, la municipalité a tenu à perpétuer cette tradition de récompenser les élèves dans cette nouvelle étape qui se présente à eux : l'entrée au collège.

Malgré un contexte difficile et une année scolaire chamboulée par le Covid-19, les 40 élèves des deux classes de CM2 de Mme Jullian Juanico, Mme Mulleras et de Mme Ropars attendaient avec impatience cette cérémonie devenue tradition à Mireval.

Après avoir revêtus leur toge et coiffe aidés de leurs enseignantes, M. le Maire a remis aux élèves, en les appelant un par un, une calculatrice et un livret du "*bien vivre ensemble, règles de politesses et de civilités*", sous le regard ému et fier de leurs parents.

Après des applaudissements bien mérités, les élèves ont tenu à effectuer quelques pas de danse au son de la chanson "*Oh Happy day*", accompagnés par Christine Bonnin enseignante du CP.

La municipalité souhaite une très belle réussite aux enfants dans leur nouvelle scolarité.

L'occasion pour la municipalité de remercier le travail du corps enseignants durant toute la durée de la crise sanitaire et jusqu'à la fin de cette année bien particulière.

Une année scolaire qui verra la directrice Sophie Juanico Julian partir sous d'autres cieux après 17 ans à l'école de Mireval.

Lui succède un directeur, M. Thierry Segret fraîchement arrivé du Nord Pas de Calais. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune. ●

"JEAN QUI RIT, JEAN QUI PLEURE" : UNE ŒUVRE D'ART DANS LA COURS DE L'ÉCOLE

Fruit d'un travail entre les enseignantes de l'école maternelle, l'artiste Guët et les élèves, une structure cinétique, répondant au nom de « Jean qui rit, Jean qui pleure » a été installée dans la cour de l'école maternelle de Mireval.

L'artiste Guët a pu présenter ses inventions cinétiques *(sculptures, machines, tableaux en mouvement)* aux élèves de l'école maternelle de Mireval dans la salle du conseil mise à disposition pour cet événement.

De plus, il a pu transmettre quelques techniques artistiques à des élèves de grande section lors d'ateliers dans la classe de Magali Pagès. Les enfants ont pu ainsi créer des personnages, les "*équilibrais*" en suspension sur un fil qui ont pu être admirés lors du vernissage de l'exposition.

D'autre part, pour que cette démarche soit vraiment complète, il a fait une sculpture cinétique qui a élu domicile dans la cour de l'école, un "*Jean qui rit, Jean qui pleure*", ainsi le haut de son corps balance et suit les caprices du vent, un hommage au mode de l'enfance, tout en couleur.

Un beau projet diversifié et complet qui a pu voir le jour grâce à l'implication des enseignantes, de la Ville, de la direction académique de l'Education Nationale *(dans le cadre des projets Petite galerie)* et à l'association Matern'ailes.

Merci à tous d'avoir permis la mise en place de ce projet qui a pu enrichir le parcours artistique de chaque élève de la maternelle. ●

PAROISSE SAINT-SAUVEUR EN GARDIOLE : LE PÈRE BOUDAREL NOUS QUITTE

Après 11 années passées au service de notre paroisse, le père Christian Boudarel, qui sera unanimement regretté, va nous quitter prochainement pour poursuivre sous d'autres cieux sa noble mission de "rendre présent le Christ" parmi les hommes.

Il exercera désormais à Saint-Pons-de-Thomières, un site chargé d'histoire religieuse dans les hauts cantons de notre département.

La prochaine messe du 15 août à Mireval se déroulera comme à l'accoutumée sur l'esplanade Simone Veil. A l'issue de cet office, un vin d'honneur et d'au-revoir sera offert par la paroisse, suivi d'un repas partagé qui permettra, dans un esprit de convivialité, d'amitié et de fraternité, de prolonger le plaisir d'échanger avec cet homme chaleureux et si proche de ses ouailles, dont l'heureux souvenir sera conservé.

Ceux qui ont partagé avec lui, qui savait si bien trouver les paroles encourageantes ou réconfortantes, des moments importants de joie : baptêmes et mariages mais aussi de peine : les deuils, auront à cœur de venir lui exprimer leur reconnaissance. Une collecte en vue de lui offrir une marque de gratitude est d'ores et déjà prévue. . ●

ÉTAT CIVIL

Naissances

Tim, Cristiano, Léo **Monteiro**, le 29 février 2020 à Montpellier ;

Joël, Emmanuel **Cornuet**, le 12 mars 2020 à Montpellier ;

Nino, Slim, Mohamed **Daas**, le 1er avril 2020 à Sète ;

Noham, Teddy **Martinez**, le 10 avril 2020 à Montpellier ;

Sicile, Clara, Fara **Corsetti**, le 12 avril 2020 à Montpellier ;

Ezio **Grandury-Salcedas**, le 29 avril 2020 à Montpellier ;

Romy, Louise, Suzy **Oya**, le 20 mai 2020 à Sète ;

Lou, Marie, Patricia **Jouade**, le 10 juin 2020 à Montpellier ;

Mariages

Laurent, Francis, Eugène, Raymond **Jolibois** & Agnès **Couturier** le 22 février 2020 à Mireval ;

Décès

Thérèse **Rios** *(veuve **Riera**)* - 94 ans - 14 novembre 2019 ;

Josette, Paquerette, Annie **Escarabajal** *(épouse **Mallet**)* - 82 ans - le 11 novembre 2019 ;

Frédéric, Marc **Puech** - 70 ans - 20 novembre 2019 ;

Marie, Raymonde **Tauzin** *(veuve **Mestre**)* - 98 ans - 30 novembre 2019

Claude **Richard** - 92 ans - 22 décembre 2019 ;

Christophe, Denis, Joseph **Aymeric** - 53 ans - 8 janvier 2020 ;

Robert, Marcel **Amidieu** - 76 ans - 4 février 2020 ;

Jean-Jacques **Murat** - 64 ans - 13 février 2020 ;

André **Septier** - 101 ans - 10 février 2020

Yvette, Aimée **Gely** *(veuve **Deronzier**)* - 94 ans - 24 février 2020 ;

Marie-Louise **Durand** *(veuve **Perpina**)* - 101 ans - 24 février 2020 ;

Jean, André **Grille** - 88 ans - 28 février 2020 ;

Monique, Simone **Ferret** *(veuve **Bucher**)* - 84 ans - 5 mars 2020 ;

Mauricette, Sylviane, Marie-Louise **Schrever** *(épouse **Paulhac**)* - 85 ans - 11 mars 2020 ;

Henri, Roger **Routhe** - 91 ans - 12 mars 2020 ;

Marie, Thérèse, Emilienne, Anastasie **Loupias** *(veuve **Lasserre**)* - 97 ans - 16 mars 2020 ;

Lucien **Montesinos** - 74 ans - 24 mars 2020 ;

Adoracion **Ortuno** - 77 ans - 26 mars 2020 ;

Adriana **Berardi** *(veuve **Faugère**)* - 80 ans - 29 mars 2020 ;

Thomas, Charles, Dominique **Quilichini** - 53 ans - 4 avril 2020 ;

Gabriel, Joseph **Leuret** - 93 ans - 15 avril 2020 ;

Yvette **Teuilleres** *(veuve **Rogeret**)* - 92 ans - 22 avril 2020 ;

Edmond **Vidal** - 93 ans - 10 mai 2020 ;

Daniel **Martinez** - 97 ans - 31 mai 2020 ;

Jean-Pierre, Michel, Alain **Karoski** - 78 ans - 31 mai 2020 ;

Marie-France, Lucienne **Artignan** *(épouse **Aliaga**)* - 85 ans - 5 juin 2020;

Jeannine, Madeleine, Fernande **Lamoine** *(veuve **Arnould**)* - 88 ans - 12 juin 2020;

Marie **Kasaj** *(veuve **Grandcolas**)* - 80 ans - 23 juin 2020;

Francis, Auguste **Miegeville** - 64 ans - 24 juin 2020;

Olivier, Marc, Antoine **Hamot** - 63 ans - 2 juillet 2020;

L'ÉQUIPE DU CCAS EN PLACE POUR LE NOUVEAU MANDAT

Un nouveau mandat débute et c'est une équipe partiellement renouvelée qui est en place au CCAS. Les horaires d'ouverture au public restent inchangés pour l'instant : lundi, mercredi et vendredi de 10h à 12h. Catherine Saint-Ellier, Christiane Escudier, Dominique Perpina et Marie-Chantal Ebel assureront ces permanences à tour de rôle.

Le Centre Communal d'Action Sociale est à l'écoute des personnes de tous âges *(de 18 à 99 ans…)* rencontrant des difficultés. Elles y seront informées sur leurs droits *(RSA, APA, aides au logement, MDPH, mutuelle santé….)*, orientées vers des professionnels *(assistantes sociales, service des impôts, Mission Local jeunes…)* ou vers des associations plus spécifiques. Dans certains cas un suivi avec accompagnement personnalisé dans les démarches administratives pourra être proposé.

En ce qui concerne les logements sociaux, nous pouvons vous procurer un dossier d'inscription mais pour que votre demande puisse être défendue lors des commissions d'attribution il est impératif de ramener au CCAS votre dossier accepté mentionnant votre "*numéro unique d'inscription*".

Depuis le mois de mars, crise sanitaire oblige, toutes les manifestations ont été annulées. Les thés dansants ne reprendront qu'en janvier 2021, sauf recommandations contraires. En revanche, nous espérons pouvoir organiser comme chaque année courant décembre le Noël des anciens.

De nouveaux projets sont à l'étude en faveur d'un public plus diversifié comme les parents isolés, les personnes seules de tous âges ou les familles à revenus modestes. Parmi ces projets : des sorties à la journée, après-midis conviviales avec des goûters ponctuels, du bricolage, des moments de lecture et contes. Ce serait aussi la mise en place d'ateliers ou conférences thématiques dans des domaines tels que la prévention, les addictions, le sommeil, la nutrition, la mémoire, le travail sur l'équilibre en gym douce… mais aussi des remises à niveau du code de la route, des leçons d'éco-conduite…et très important un accès à la culture et aux sports….

L'été est bien là. Comme chaque année le plan canicule est activé. Il concerne les personnes âgées de plus de 70 ans et les adultes handicapés isolés. Si vous êtes nouvellement installé à Mireval ou pensez ne pas être inscrit sur notre registre, merci de vous faire connaitre auprès du CCAS ou de la Mairie. ● **Téléphone : 04 67 53 81 89**

LES COUTURIÈRES BÉNÉVOLES MISES À L'HONNEUR !

Le CCAS de Mireval a mis à l'honneur les couturières bénévoles qui se sont proposées spontanément pendant le confinement pour confectionner des masques.

Les membres du CCAS les ont distribués aux personnes les plus vulnérables de la commune en attendant l'arrivée de ceux commandés avec le département.

C'est ainsi que plus de 350 masques ont pu être offerts aux Mirevalais·es.

Nos 13 bénévoles ont prouvé que la solidarité est bien présente dans le village et c'est pour les remercier, que vendredi soir l'équipe du CCAS a organisé un apéritif convivial au CCLM en présence de M. le Maire. Chaque couturière est repartie avec une jolie orchidée. ●

#SUMMERADOSMIREVAL : LE CLUB ADO ROUVRE SES PORTES !

Après de long mois de fermeture dûes à la crise sanitaire, le club ado rouvre enfin ses portes.

Une programmation est prévue du 6 au 31 juillet et du 17 au 28 août 2020 tous les après-midi de 14h à 18h dans un espace spécialement dédié pour eux, situé chemin des Amouriès. Cet espace réaménagé l'année dernière, est ouvert à tous les jeunes Mirevalais âgés de 11 à 17 ans.

Un directeur et une animatrice sont présents sur la structure pour proposer des activités et accompagner les jeunes en sorties.

Les projets et activités mis en place sont adaptés en fonction de l'âge des jeunes. Grace au mini bus acheté par la municipalité et financé par la CAF et Sète Agglopôle, nos jeunes vont pouvoir se déplacer sur différentes excursions.

Ainsi ils ont pu déjà se rendre à Palavas pour faire de la bouée tractée, à la piscine Fonquerne à Sète, au cinéma….et ce n'est pas fini !! Des soirées peuvent être mises en place, également en fonction des envies des jeunes.

Si vous désirez en savoir plus vous pouvez vous rendre sur la page Facebook du club ados mirevalais ou sur le site internet de la ville pour y découvrir les plannings. ●

ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL : LES VACANCES SONT BIEN LÀ !

Préparé dans un contexte toujours lié à la crise sanitaire, l'organisation de l'accueil de loisirs respecte le protocole établit par la Direction départementale de la cohésion sociale de l'Hérault (12 mai 2020).

En tenant compte des gestes barrières, le respect de la distanciation physique nécessite des locaux adaptés et une organisation des activités qui entraîne, de fait, la mise en place de plusieurs groupes d'âges afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

Loin d'être un simple mode de garde, l'accueil de loisirs est avant tout un lieu où chaque enfant est accueilli dans le respect de ses besoins et de ses rythmes. Dans cet objectif, l'équipe d'animation du service enfance-jeunesse Mirevalais /SEJM propose des activités variées, éducatives et ludiques qui permettent à l'enfant de profiter pleinement de ses vacances.

La programmation est disponible sur le site internet de la Ville, sur les réseaux sociaux et dans nos locaux. ●

ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL

- Ouvert du 6 au 31 juillet et du 17 au 28 août 2020 ;
- Inscription obligatoire via le portail famille ;
- Le service de restauration est assuré de manière normale *(repas et goûter)*.
- Horaire d'ouverture : 7h30 > 18h30

INFORMATIONS IMPORTANTES

- Aucune entrée des familles dans les préfabriqués n'est autorisée.
- Les horaires doivent être strictement respectés par les parents.
- L'ALSH sera fermé du 3 au 14 août 2020

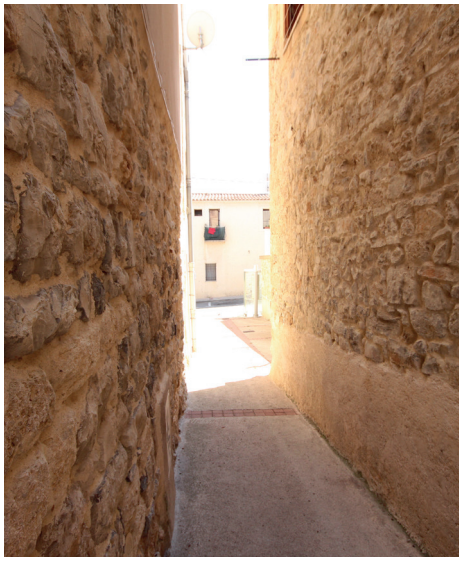

Ce sont toutes ces petites histoires qui font la grande Histoire... à Mireval, replongez dans le passé avec les récits que l'historien local Henri Cailhol nous livre régulièrement pour le magazine municipal. Pour ce numéro estival, c'est une sombre affaire d'assassinat au cœur d'une époque troublée qui nous interesse.... Par Henri Cailhol

MIREVAL, 1908 : ASSASSINAT EN MUSIQUE

Mireval, disons-le d'emblée, n'a pas souvent défrayé la chronique à la rubrique des faits divers crapuleux. En 1908 le département, couvert de vignoble, se remet à peine des graves troubles sociaux et économiques qui ont marqué l'année 1907, évènements connus historiquement sous le titre de "*Révolte des Gueux*". Une surproduction de vin incontrôlée avait entraîné ce marasme, après une renaissance du vignoble auparavant ravagé par le phylloxéra : au plus fort de la crise, en 1883, c'est en effet l'Hérault qui avait été le plus sinistré avec une perte des ¾ de son vignoble et la population du village, plongée dans la misère, était alors tombée à 484 habitants à peine.

Vingt-cinq ans après cette catastrophe économique, Mireval s'est repeuplé et compte désormais quelque 700 habitants et, si les habitations débordent déjà des remparts, en direction de Villeneuve-lès-Maguelone *(actuelle extrémité de l'avenue du Poilu)*, les dernières maisons se situent toutefois au niveau de la Pompe Vieille *(le Vieux Puits)*. On compte une trentaine d'étrangers, essentiellement espagnols et italiens, ces derniers étant les plus nombreux. Au début du XXe siècle la communauté italienne était en effet devenue la première communauté étrangère résidente en France *(la vague d'immigrés espagnols de l'entre-deux guerres n'était pas encore survenue)*.

En ce début d'août, comme de coutume et après une journée de labeur estival, les familles prennent le frais sur le pas de leur porte avant d'aller se coucher. C'est le cas dans ce quartier en ce 4 août au soir : on papote paisiblement sans se douter qu'un guet-apens meurtrier se fomente à deux pas.

Le reste, c'est la presse de l'époque qui nous le raconte avec un luxe de détails qui s'explique par le caractère odieux de l'agression. Car de nombreux journaux et non des moindres vont s'emparer de l'affaire et notamment La Dépêche et L'Eclair. On mandera à Mireval des "*envoyés spéciaux*", véritables détectives privés qui se livreront à une enquête parallèle. Même le Petit Parisien, l'un des quatre plus grands quotidiens français du moment, suit l'évènement : fallait-il qu'il soit bien singulier ! Et il l'était en effet. La presse le souligne : l'opinion publique se passionne durant des mois et on ne manque pas de rapprocher ce crime de la célèbre affaire Fualdès survenue 90 ans plus tôt à Rodez, où l'on avait égorgé un notable au son d'un orgue de barbarie… Dès lors, le titre le plus sensationnel sera pour le crime de Mireval : "*Assassinat en musique*". Et l'intérêt rebondira quelques mois plus tard lorsque l'affaire sera évoquée aux Assises de l'Hérault car les accusés y jouent leur tête.

La lecture des journaux de l'époque nous permet donc de revivre le drame dans tous ses détails, même les plus cruels et de le reconstituer dans ses trois étapes essentielles : préparation, réalisation, condamnation.

Le contexte

Au début de l'année 1908 arrivent à Mireval quatre sujets italiens : Morelli *(43 ans)*, Mamelli *(26 ans)*, Pala *(27 ans)* et Ladu *(26 ans)*. Ils trouvent à s'embaucher à la mine de bauxite implantée entre Carbonnière et l'Abaussas, près du ruis-

Le quartier du crime de nos jours, sur l'avenue du Poilu, en direction de VIlleneuve-lès-Maguelone...

seau de Fons Orbières *(il en reste des vestiges)*. Ils sont célibataires à l'exception de Morelli, qui a une femme et huit enfants restés en Italie.

Logeant ensemble dans un premier temps, ils vont se séparer ensuite et Ladu deviendra locataire dans le village d'une habitation appartenant à un vieux Mirevalais de 72 ans, un veuf honorablement connu qui demeure dans la Grand'Rue, Baptiste Pellet, homme de bien qu'un journaliste qualifiera de bourgeois et un autre de riche propriétaire *(un autre le traitera arbitrairement de "riche et avare")*. Aux Assises, on parlera plus sérieusement d'un homme "*estimé de tous pour sa bonté et son dévouement*". Il passait pour posséder à son domicile, en titres ou en espèces, une centaine de milliers de francs *(une fortune pour beaucoup)* : fatale notoriété !

CARNET MÉRIDIONAL

Le drame de Mireval

DEVANT LES ASSISES DE L'HERAULT

Un assassinat en musique

Deuxième journée

Dans le journal "l'Eclair" en date du 20 février 1909

De leur côté, Morelli et Mamelli allèrent loger ensemble dans une maison relativement récente, à étage avec magasin pour foin et fourrage au rez-de-chaussée, appartenant à Théodore Alazard et qui était alors la dernière maison du village en direction de Villeneuve-lès-Maguelone, au milieu de jardins potagers *(au niveau de l'actuel n° 25 de l'avenue du Poilu)*.

La conception du crime

Le 1er août, les quatre hommes sont congédiés par leur patron : l'emploi était alors très précaire. A cette date, Ladu était redevable de 15 francs de loyer à Baptiste Pellet.

Décidés à quitter Mireval pour tenter leur chance ailleurs - voire à revenir dans leur pays - mais démunis de moyens financiers, ces hommes à l'instigation de Ladu, le véritable meneur, vont concevoir une agression destinée à leur procurer les fonds qui leur manquent : un guet-apens qui mettra le vieux Pellet à leur merci dans des conditions où on le détroussera de la clé de sa maison pour aller ensuite le cambrioler. L'opération présupposait cependant le meurtre du vieillard puis le dépôt de son corps sur la voie ferrée en bordure du chemin de Villeneuve pour faire croire à un accident ou à un suicide.

Les dernières maisons se situaient au niveau de la Pompe Vieille (vieux puits)

Le 4 août, Ledu donne rendez-vous au vieux Pellet à 20 heures 30 dans la maison isolée d'Alazard où logeaient Morelli et Mamelli, où ces derniers devaient lui remettre les 15 francs qui lui étaient dûs et qu'ils étaient censés avancer à Ledu. Mis en confiance par le règlement de cette dette, Pellet pourrait alors être occis à l'aide d'une petite hache et d'un rasoir *(la hache avait aimablement été prêtée pour un usage domestique par le maréchal-ferrant Ferdinand André, établi non loin de là, près du porche d'en-bas, au "plan du maréchal")*.

On avait prévu que Morelli, qui avait des talents de musicien, jouerait de l'accordéon à l'extérieur pour assourdir les cris ou les gémissements éventuels de la victime afin de ne pas attirer l'attention du voisinage qui prenait le frais à la sortie du village.

C'est donc bien la préméditation - circonstance aggravante - qui caractérisa d'emblée l'homicide, le transformant en crime d'assassinat.

Le rendez-vous

A l'heure dite, soit vers 20 heures 30, Baptiste Pellet, non sans une certaine inquiétude, part imprudemment pour le rendez-vous nocturne qui lui sera fatal. Méfiant, il sensibilise sa voisine, Jeanne Vernassal, la tenancière d'un petit café dans la Grand'Rue, en la mettant au courant de ce rendez-vous suspect à la maison Alazard et en lui faisant part de ses craintes d'un éventuel guet-apens. Il lui confie alors la clé de sa maison qu'il porte toujours sur lui et lui donne pour consigne, s'il n'était pas revenu dans une heure, d'alerter le Maire *(l'élu tenait un important débit de boissons alors situé sur la place de l'ancienne mairie, "Le Café de la Jeune France")*.

Les quatre italiens sont là et Baptiste Pellet va mourir selon le scénario conçu par ses agresseurs. Après avoir reçu dans la partie habitée les 15 francs du loyer qui lui est dû, il est assassiné à la lumière d'une bougie dans le magasin, au rez-de-chaussée, alors qu'il s'apprête à ressortir de l'immeuble pendant que Morelli joue à tue-tête de son instrument à l'extérieur, dans la cour *(un témoin entendra une mazurka)*. Il est alors environ 21 heures.

Le plan déraille

On enferme le corps sanglant de la victime dans deux sacs de jute ayant contenu de la paille des marais destinée au couchage des soldats de passage hébergés sur réquisition *(les marais, tout autour de l'actuel lieu-dit "Les Jardins" étaient alors un lieu de pâture pour les chevaux, mules et bovins et une réserve de litière)*. Ladu et Palla le transportent nuitamment et à dos d'homme sur le chemin en direction de Villeneuve, se couvrant de sang mais abandonnent soudain, affolés, le projet de déposer le cadavre sur la voie ferrée pour, finalement, l'abandonner avec les sacs à 400 m du village dans un fossé bordant le chemin où il sera découvert ensuite *(la présence de restes de paille de marais semblable à celle encore présente dans les décombres fumants de la maison Alazard incendiée sera une pièce à conviction déterminante)*.

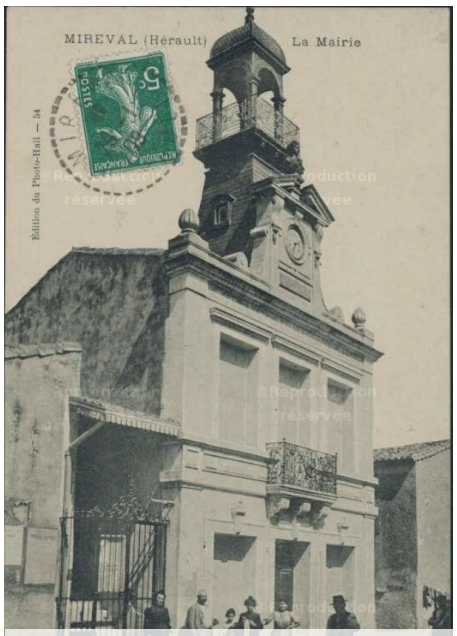

La Mairie de Mireval en 1909

Vue actuelle de la Grand'Rue de Mireval, à proximité du porche "d'en bas"

On jette l'instrument du crime, la hache, dans le puits de la cour, où cette autre pièce à conviction sera retrouvée par les enquêteurs.

Les deux comparses quittent ensuite Mireval et s'enfuient en direction de Sète, à pied et nuitamment par la route nationale.

La dame Vernassal ayant donné l'alerte vers 21 heures 30, dès lors que Baptiste Pellet n'est pas revenu dans les délais, l'effervescence se fait autour du domicile de la victime que le maire investit puis dans le quartier de la Pompe Vieille où Morelli et Mamelli, les occupants habituels des lieux loués, qui se sont aperçus qu'il y avait des flaques de sang dans le magasin du crime qui risquaient de les trahir, décident d'incendier l'immeuble pour effacer toute trace de leur forfait et, pour empêcher les habitants de tenter d'éteindre le sinistre et de s'approcher, prétendent faussement qu'il y a danger d'explosion car ils détiendraient là un stock de dynamite en lien avec leur profession de mineur. Le toit et le plancher s'effondrent.

Cependant, des plus inquiets, le maire, Célestin Cyprien Artignan, avait rapidement envoyé le garde-champêtre à vélo à la gendarmerie de Frontignan.

L'enquête se met en branle

Morelli et Mamelli, devenus suspects, sont conduits et gardés à la mairie par l'autorité municipale. Pendant ce temps, alertés, deux gendarmes de Frontignan prennent à vélo la direction de Mireval en pleine nuit, silencieusement. Vers minuit, au niveau du bois de la Roubine de Vic *(juste avant les Quatre Chemins)* ils surprennent deux individus qu'ils interpellent : il s'agit de Ladu et de Palla, en fuite en direction de Sète. Fouillé, ce dernier est trouvé porteur d'une montre qui s'avèrera plus tard être celle dérobée sur le cadavre e Baptiste Pellet. On constatera que leurs vêtements portent des traces de sang. Les suspects sont conduits à Mireval où ils rejoignent les deux autres gardés à vue à la mairie du moment *(il y avait là une cellule dans l'impasse située à l'arrière)*.

Vers 4 heures du matin, au point du jour, le cadavre de Baptiste Pellet est découvert par un agriculteur matinal dans un fossé en bordure de la route de Villeneuve. Le corps est gardé par l'appariteur et l'on s'attroupe pour commenter l'horreur de la scène.

Dans la journée, arrivent à Mireval le Lieutenant de gendarmerie de Sète et le juge de paix de Frontignan accompagné de son greffier. Ils sont suivis, venus de Montpellier, d'un médecin légiste, du juge d'instruction et du substitut du procureur de la République flanqué de son greffier. L'autopsie a lieu dans le local du cimetière : le crâne a été défoncé par la violence des coups mortels reçus.

Les quatre individus appréhendés sont interrogés. Des traces sanglantes sont relevées sur les vêtements de Palla et de Ladu, de même que dans les replis de leurs mains ; du sang accusateur est également trouvé dans la cour de la maison Alazard occupée par Morelli et Mamelli. Ladu, débiteur envers Pellet, est perçu d'emblée comme l'instigateur du crime de sang. Et Palla a été trouvé porteur, lors de son arrestation en peine nuit à la Roubine, de la montre dérobée à la victime *(les neveux la reconnaissent)*.

Le soir, les individus appréhendés sont embarqués dans le train à la gare de Vic-Mireval pour être écroués à Montpellier. A cette occasion, une foule hostile tentera vainement un lynchage. L'heure est désormais à l'instruction judiciaire.

Les Assises

Six mois plus tard, en février 1909, l'affaire est évoquée devant les Assises de l'Hérault à Montpellier. Quatre avocats défendent les accusés et on a fait citer 42 témoins.

Les débats vont durer quatre jours dans une salle bondée qui ne désemplit pas. "*En raison de l'intérêt que provoque la question de la peine de mort, la salle est comble ; on délaisse les réjouissances carnavalesques, on renonce aux agréables promenades et aux plaisirs d'une journée presque printanière pour des émotions plus fortes*". Dans les tribunes, dames et demoiselles en quête de sensations fortes font assaut de toilette.

Trois chefs d'accusation ont été retenus : homicide volontaire avec préméditation et guet-apens, suivi de vol qualifié et d'incendie volontaire. Le 21 février, le verdict tombe et les accusés sauvent finalement leur tête : Morelli, Mamelli et Pala sont condamnés à 20 ans de travaux forcés et à 20 ans d'interdiction de séjour. Ladu, l'instigateur, est le plus sévèrement condamné : travaux forcés à perpétuité. A cette époque-là, la peine de travaux forcés - la plus lourde après la peine de mort - se purgeait au bagne à Cayenne, sous l'uniforme rayé noir et blanc, dans des conditions épouvantablement inhumaines.

Curieusement, cette affaire qui fit à l'époque tant de bruit n'a pas laissé un souvenir marquant dans la mémoire locale ; madame Jeannette Martinol, 95 ans, petite-fille de Jeanne Vernassal qui donna l'alerte, se souvient cependant encore, avec des détails précis, du récit horrifié que lui en faisait sa grand'mère quand elle était enfant. ●

La gare de Vic-Mireval, telle qu'elle était au moment des faits en 1909

J'ACHÈTE MON TICKET DE BUS SUR MON SMARTPHONE

COMMENT ÇA MARCHE ?

1 Flashez ici OU téléchargez l'appli tixi PASS sur Google play ou App Store

2 Sélectionnez le réseau SAMobilité puis créez votre compte

3 Cliquez sur « Accéder à la boutique » et choisissez votre titre de transport

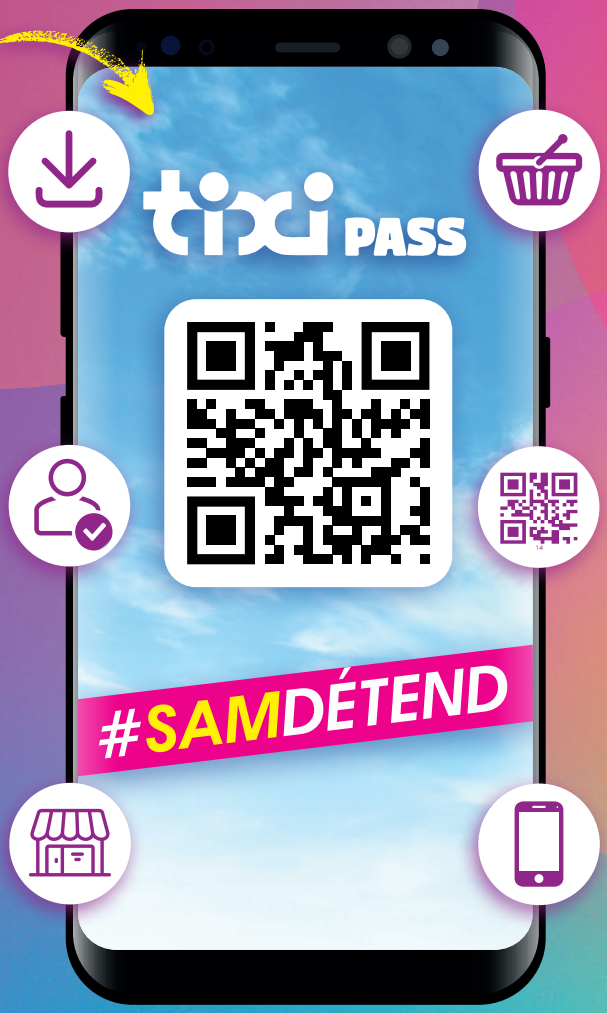

4 Validez votre panier et les CGV puis payez en toute sécurité

5 En montant dans le bus, POUR VALIDER, sélectionnez votre titre et scannez le QR Code situé à l'entrée du bus

6 Montrez ensuite votre écran au conducteur pour qu'il puisse vérifier que vous êtes en règle

©zelda - 204608

+d'infos sur mobilite.agglopole.fr
et sur @SAMobilité

Sète AGGLOPÔLE mobilité